



# PEPR Santé Numérique

\* PEPR = Programme et Equipements Prioritaires de Recherche

## Contexte



- Dans le cadre du **plan France Relance** et **France 2030**, le Gouvernement a mis en place la **Stratégie Nationale d'Accélération en Santé Numérique (SASN)** dont le volet recherche est porté par le **Programme Equipement Prioritaire de Recherche en Santé Numérique (PEPR SN)**.
- Dans ce contexte, **l'Etat a confié à l'Inserm et Inria le pilotage scientifique de ce programme** dont le budget est de **60 M€ sur 7 ans** (dont 58 millions pour les projets scientifiques et 2 millions pour l'animation scientifique et le suivi des projets).

## Ambition et objectifs



- **Ambition n°1 du programme :**  
Positionner la France comme leader européen de l'innovation en santé numérique en favorisant au mieux les avancées scientifiques et l'émergence de technologies de rupture d'ici 5 à 10 ans

- **Objectifs :** Développement de modèles multi-échelles, de capteurs, ainsi que d'outils et méthodes innovantes afin de produire, gérer et exploiter au mieux les volumes croissants de données de santé hétérogènes, au bénéfice des patients et des soignants, qui permettront :
  - L'amélioration des capacités d'acquisition d'observations multi-échelles, c'est-à-dire, dans l'espace et dans le temps
  - La construction de jumeaux numériques multi-échelles du patient

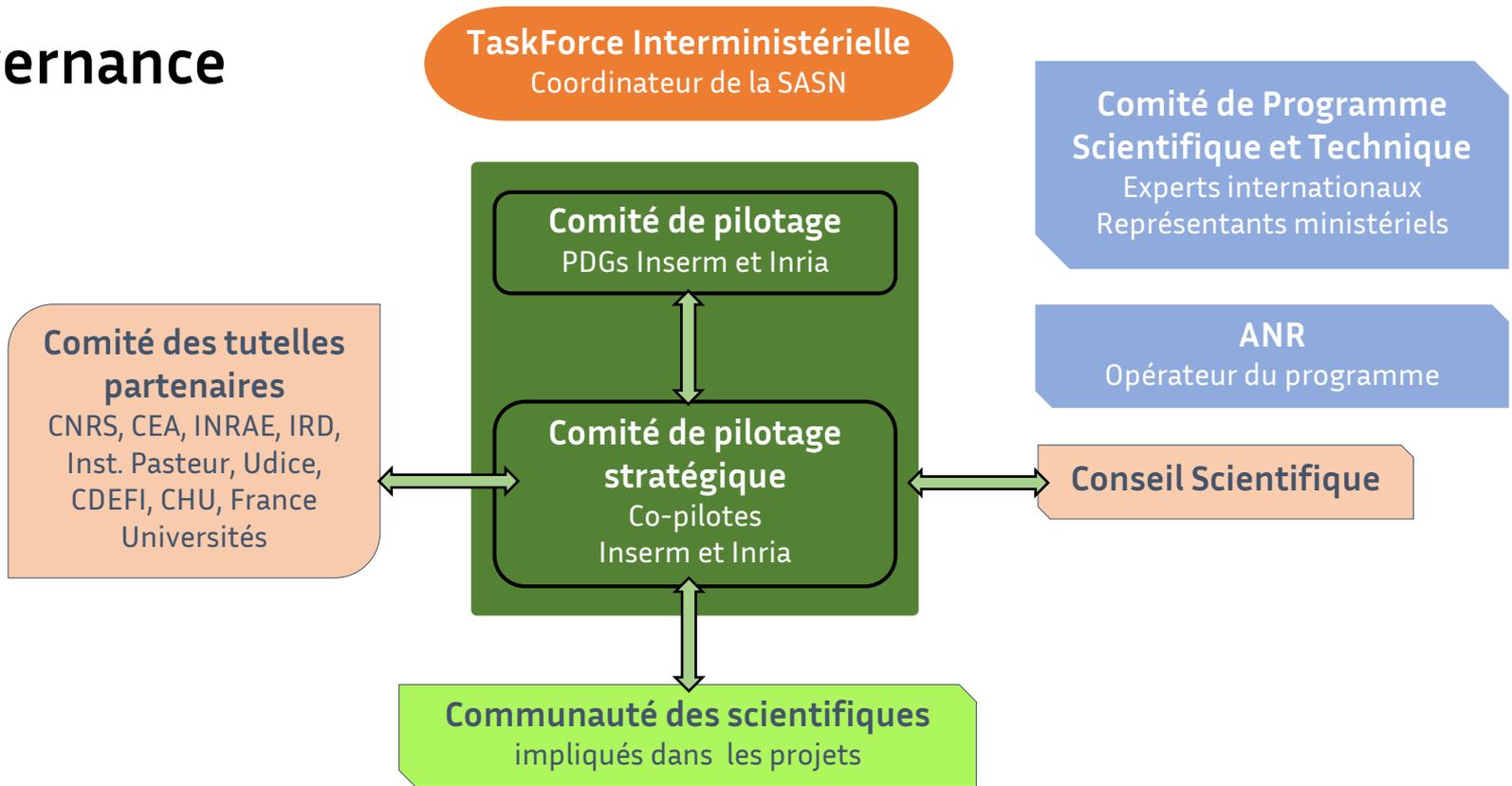
## 4 programmes de recherche pour 17 projets ciblés

- **P1** - Développer des nouvelles méthodes numériques pour l'analyse multi-échelle des données de santé
- **P2** - Surmonter les défis techniques et sociodémographiques des usages des données de santé personnalisées et multi-échelles
- **P3** - Améliorer l'observabilité multi-échelle et prédire les maladies cardiovasculaires
- **P4** - Concevoir des approches numériques innovantes pour la détection précoce et la prédiction des maladies neurologiques

# Mise en œuvre opérationnelle

- **Co-porté par** : Inserm et Inria
- **En partenariat avec (notamment)** : le CNRS, le CEA, l'INRAE, l'IRD, l'Institut Pasteur, les CHU, France Universités, la CDEFI et Udice.
- **Le PEPR et ses 17 projets ciblés pluridisciplinaires et structurants impliquent** :
  - + de 150 laboratoires (UMR, équipes de recherche, instituts, etc.)
  - + de 40 universités et grandes écoles
  - + de 15 établissements hospitaliers (CHU, consortium, etc.).

# Gouvernance



# Gouvernance

## Comité de pilotage

Qui ?	Rôle
PDG Inserm et PDG Inria	<ul style="list-style-type: none"> <li>En charge de la gouvernance et du pilotage du PEPR</li> </ul>

## Comité de pilotage stratégique

Qui ?	Rôle
Co-pilotes du programme + Cheffe de projet Inserm et Inria + experts et scientifiques invités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir l'ambition et l'impact du programme</li> <li>Explorer de nouvelles recherches</li> <li>Assurer la mise en oeuvre du programme</li> <li>Suivre et évaluer les projets ciblés</li> <li>Proposer des dispositifs de financement</li> <li>Apporter un accompagnement scientifique et prospectif</li> <li>Stimuler la cross-fertilisation des projets : séminaires, réunions annuelles, plateforme web partagée</li> </ul>

## Conseil scientifique

Qui ?	Rôle
Scientifiques et experts (intuitu personae)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller</li> <li>Assurer un feedback du PEPR et des futurs AMI / AAP</li> </ul>

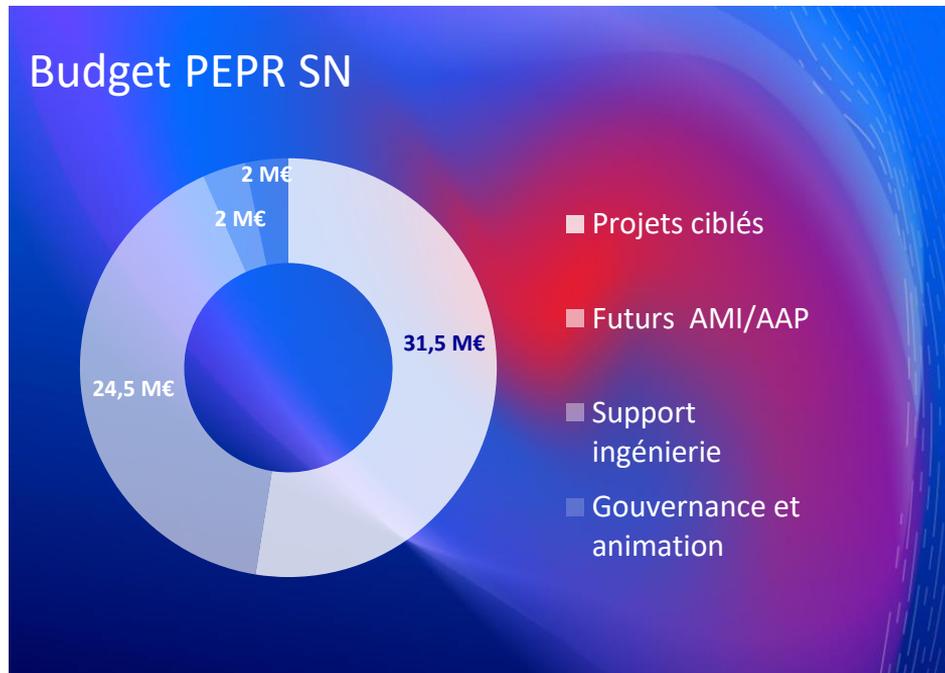
## Comité des tutelles partenaires

Qui ?	Rôle
Représentants scientifiques des principaux centres de recherche nationaux : CNRS, CEA, INRAE, IRD, CHU, Institut Pasteur, France Université, Udice, CDEFI, etc. + invités : pilotes des autres programmes PEPR en lien avec la SA-SN, associations de patients, organismes de réglementation, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à la mise à jour annuelle du programme</li> <li>Participer à la mise en oeuvre de la gouvernance et de l'animation du programme</li> <li>Apporter un avis consultative sur la définition des prochains AMI/AAP</li> <li>Contribuer à la rédaction des documents de synthèse et de restitution du travail réalisé</li> </ul>

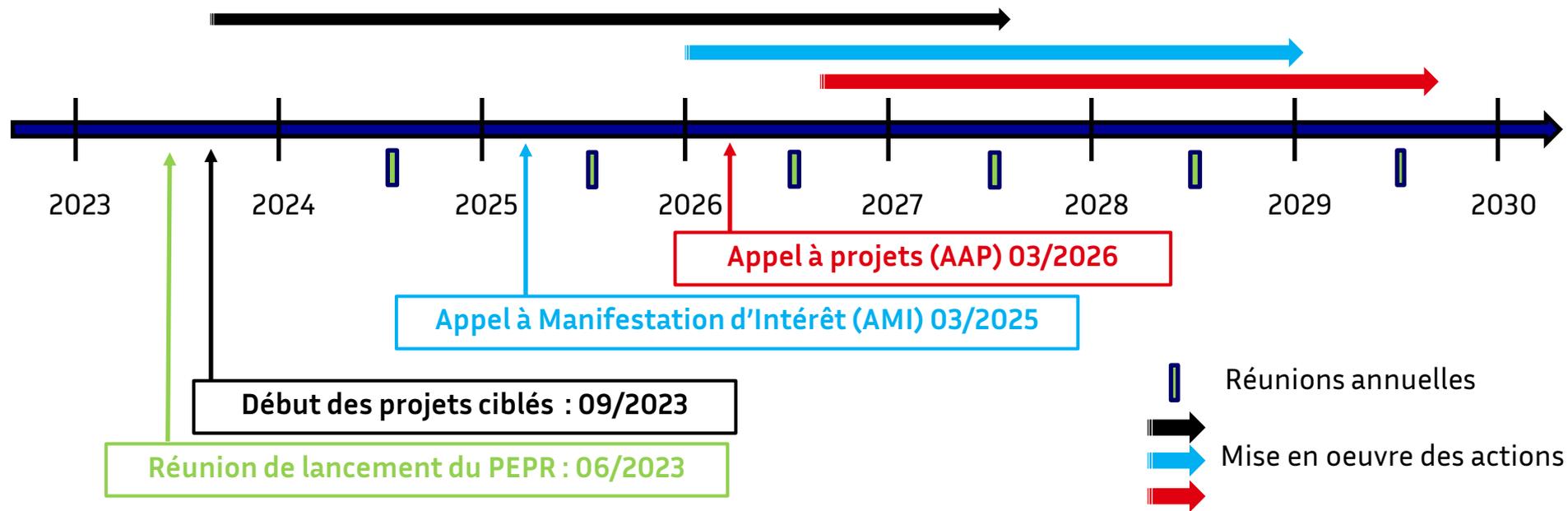
# Budget

Budget global = 60 M€

- 17 projets ciblés = 31,5 M€
- Futurs AMI/AAP = 24,5 M€
- Support Ingénierie = 2M€
- Gouvernance et animation = 2M€



# Calendrier



# Pour conclure, à date

## Le PEPR Santé Numérique, c'est :

- ✓ 60 M€ sur 7 ans [2023-2030]
- ✓ Financé par le Secrétariat général pour l'investissement dans le cadre de France 2030 et de la Stratégie d'accélération santé numérique et opéré par l'ANR
- ✓ Co-piloté par l'Inserm et Inria
- ✓ 4 programmes prioritaires pour 17 axes de recherche
- ✓ 2 domaines d'applications : les maladies cardiovasculaires et les troubles neurologiques
- ✓ Mise en œuvre opérationnelle en partenariat avec : le CNRS, le CEA, l'INRAE, l'IRD, l'Institut Pasteur, les CHU, France Universités, la CDEFI et Udice
- ✓ Via les 17 projets ciblés gré-à-gré, ce sont déjà + de 150 laboratoires de recherche impliqués (UMR, équipes et instituts), +40 universités et grandes écoles et au moins 14 établissements hospitaliers (CHU, ...)



Contacts co-pilotes Inserm et Inria  
[pilotes.peprsn@groupes.renater.fr](mailto:pilotes.peprsn@groupes.renater.fr)

